

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 FEVRIER 2024**

Mairie d'Ussel
Département de la Corrèze

Date de la convocation : **7 février 2024**
Nombre de conseillers en exercice : **29**

Nombre de conseillers présents : **25**
Nombre de pouvoirs : **4**

Le quatorze février deux-mille-vingt-quatre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ussel, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de Monsieur Christophe ARFEUILLERE, Maire d'Ussel.

Étaient présents 25 membres du Conseil Municipal :

M. Christophe ARFEUILLERE ; Mme Maryse BADIA ; M. Gille BARBE ; Mme Nicole BERTHON ; Mme Chrystèle BOYER ; M. Michel BUCHE ; M. Tony CORNELISSEN ; M. Patrick COURTEIX ; Mme Sandra DELIBIT ; M. Sébastien DEVALIERE ; M. Yoann FIANCETTE ; M. Jean-Pierre GUITARD ; Mme Marilou PADILLA-RATELADE ; Mme Martine PANNETIER ; Mme Céline PARRAIN ; M. Philippe PELAT ; M. Michel PESTEL ; M. Bruno RAYNAUD ; Mme Sophie RIBEIRO ; M. Jean-Marc SAUVIAT ; M. Adrien SEIXAS ; Mme Françoise TALVARD ; Mme Patricia TILLET ; Mme Michèle VALIBUS et Mme Elisabeth VENTADOUR.

Ont donné procuration 4 membres du Conseil Municipal :

M. Tony CALLA à M. Gilles BARBE ; M. Pierrick CRONNIER à M. Yoann FIANCETTE ; Mme Mady JUNISSON à M. Jean-Pierre GUITARD et Mme Tessa SAUBESTY à Mme Sandra DELIBIT.

Secrétaire de séance : Mme Maryse BADIA

Numéro : DL20240214-005

Matière : 7.5.6 - Finances locales – subventions – demandes de subventions de la collectivité

Objet : DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (D.E.T.R.) « 2024 » – TRAVAUX SUR LES VOIES COMMUNALES ET D'INTERET COMMUNAUTAIRE – APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT – TRAVAUX DE REFECTION DE VOIRIE 2024 HAMEAU DU MONCOURRIER, ROUTE DE CLOSANGES ET IMPASSE DE CLOSANGES

Considérant que dans le cadre de sa politique d'entretien et de rénovation de l'ensemble de son patrimoine, et compte tenu de ses contraintes budgétaires, la commune a choisi d'engager en 2024, des travaux sur les voiries hameau du Moncourrier, route de Closanges et impasse de Closanges.

Considérant le coût estimatif d'une telle opération ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à solliciter le soutien financier de l'Etat, au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) « 2024 », selon le plan de financement ci-après :

Dépenses	Montant en € H.T.	Montant en € T.T.C.	Financements	Taux	Montant en € H.T.
Travaux de Voirie hameau du Moncourrier, route de Closanges et impasse de Closanges	99 993,50	119 992,20	Etat - D.E.T.R.	35 %	34 997,72
			Sous-Total des Aides Publiques	35 %	34 997,72
			Autofinancement	65 %	64 995,78
TOTAL	99 993,50	119 992,20	TOTAL	100 %	99 993,50

La Commune prendra à sa charge le coût résiduel de l'opération.

Fait en Mairie d'Ussel, le 14 février 2024

Accusé de réception en préfecture
019-211927504-20240214-DL20240214-005-DE
Date de télétransmission : 16/02/2024
Date de réception préfecture : 16/02/2024
Date de mise en ligne : 16/02/2024



Le Maire,
Vice-Président du
Conseil Départemental de la Corrèze

Christophe ARFEUILLERE